

**TRISOMIE 21  
Côte d'Or**

Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87



Site internet :

<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :

[presidencetrisomie21co@gmail.com](mailto:presidencetrisomie21co@gmail.com)



**L'ENVOL**



N° 55 : Automne - hiver 2016

**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

**Le mot de la Présidente**

BONNE et HEUREUSE  
Année 2017

Soyez nombreux

à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 11 février 2017

Une conférence sur:

PATRIMOINE et HANDICAP

vous sera proposée.

**Dominique MISSEREY**

**5791** petits-déjeuners  
livrés à domicile  
(2423 familles)

le 20 novembre !

(voir page 4)



**C'EST NORMAL\*  
DE FAIRE  
UNE FORMATION  
AUX PREMIERS SECOURS**

**7 jeunes avec trisomie  
l'ont suivie avec succès !**

(voir page 8)

\* slogan imaginé par la fédération  
qui sera décliné tout au long de l'année ...

**Sommaire :**

- ❖ Echos des CA des 23/9, 21/19 et 2/12. p 2
- ❖ Joyeux anniversaires. p 3
- ❖ Opération petits-déjeuners en Côte d'Or ! p 4
- ❖ Campagne d'affichage dans les bus Divia  
Que s'est-il passé en France ...? p 5
- ❖ Service intégration professionnelle. p 6
- ❖ Emploi et handicap. p 7
- ❖ Formation aux premiers secours adaptée p 8
- ❖ Sorties depuis la rentrée. p 9
- ❖ Infos : Une recherche prometteuse en  
cours ...? Le Conseil d'Etat rejette des  
recours contre des mesures du CSA ... Veiller  
sur son enfant en situation de handicap. p 10
- ❖ Dates à retenir. p 11
- ❖ « Les clichés que l'on entend à propos de  
la trisomie sont infondés ». p 12

## **Echos des CA des 23 septembre, 21 octobre et 2 décembre 2016.**

### **Evolution de l'association :**

Comme de nombreuses autres structures, nous nous trouvons à un tournant pour l'association : continuer comme maintenant ou développer de nouveaux projets.

Le noyau de parents, qui œuvre pour l'association, est en grande partie composé de membres fondateurs : ce sont donc les mêmes qui agissent depuis plus de 20 ans. Notre association a grandi petit à petit, aussi aujourd'hui le noyau de bénévoles (parents, professionnels et autres) a besoin de s'étoffer et ... de rajeunir.

Madame Pavelot du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) explique qu'il y a trois strates de personnes :

- les pilotes,
- les bénévoles plus ou moins ponctuels,
- les familles

Nous cherchons naturellement de nouveaux administrateurs, mais Madame Pavelot constate, au regard de son expérience sur différentes structures, que l'on commence en général par venir à l'association avant d'être administrateur. Il faut donc anticiper ou trouver des solutions alternatives !

Les parents de jeunes enfants sont moins demandeurs que nous ne l'étions dans la même situation car avec l'émergence des réseaux sociaux ils ne sont plus isolés. Leurs besoins augmenteront lorsque leurs jeunes vont grandir ...

D'après Monsieur Champeaux de Trisomie 21 France, il ne faut pas regarder de qui on dispose pour faire un projet, mais d'abord bâtir un projet pour ensuite savoir qui aller voir et comment l'associer à ce projet.

Y a-t-il encore un besoin ? La question est essentielle ; beaucoup a déjà été fait : une UPI a été créée, ainsi que le service d'intégration professionnelle qui s'est élargi avec le volet socio-professionnel, et beaucoup se disent que l'association sera toujours là s'ils en ont besoin ...

Si nous décidons de nous développer, c'est le projet « autonomie et habitat » (dont le nom a beaucoup changé mais qui cette fois paraît définitif) qui pourrait être le nouveau fer de lance de l'association ...

### **Autonomie et habitat :**

Il s'agirait de permettre aux adultes avec trisomie 21 d'habiter en milieu ordinaire.

Nous avons adressé un questionnaire à d'autres associations trisomie 21 pour profiter de leur expérience, leurs réponses pouvant nous aider à construire un projet. Nous pouvons aussi nous rapprocher d'autres associations locales cette fois.

Un questionnaire a été adressé récemment aux jeunes et familles de l'association pour faire l'état des lieux de leurs besoins et envies. Pas encore beaucoup de retours. Peut-être faut-il être davantage explicatif ?

Pour l'instant l'idée est que certains soient dans un même immeuble, locataire ou propriétaire, chacun chez soi mais en ayant une structure en commun autour d'une cuisine, salle à manger peut-être buanderie, jardin. Mais ceci sans exclure la possibilité que des jeunes puissent aussi avoir des appartements en dehors de ce projet, tout en étant suivi par l'association. Le but ultime c'est le projet de vie de la personne, sans rigidifier, d'ailleurs pour aller dans ce sens il faut aussi envisager la possibilité d'accueillir des couples mixtes, c'est-à-dire une personne avec trisomie 21 et l'autre non, le suivi des deux pouvant être envisagé depuis la modification des Statuts qui ont ouvert l'association.

L'association pourrait peut-être envisager l'achat d'un appartement, celui-ci serait alors destiné à servir d'appartement éducatif. Attention il y a déjà eu des échecs dans certains départements. Il faut être très vigilant sur la localisation de façon à être équidistant pour la plupart des jeunes en temps de transport.

Parmi les bénévoles engagés dans la réflexion sur ce projet, nous avons un notaire et un conseiller financier.



## Journée de formation :

La journée de formation a eu lieu le 30 novembre dernier. Elle a été animée par Jean-Paul Champeaux, et Philippe Colombe, nouveau directeur de Trisomie 21 France.

Le matin a été consacré aux fondements des valeurs associatives :

Le mouvement "Trisomie 21" (historique, valeurs, évolution).

Projet associatif et projet fédéral.

Les évolutions des politiques publiques et l'émergence de la notion de projet.

Puis, le nouvel organigramme des instances fédérales avec les différents référents a été présenté ainsi que les activités fédérales prévues en 2017.

Le travail de l'après-midi portait sur l'accessibilité :

Sensibilisation aux situations de "communication difficile"

Adapter sa communication orale.

Composer des messages "facile à lire".

Adapter des messages ou des écrits existants en "facile à lire" et à comprendre (FALC)

## Amour, sexualité et handicap :

Le forum proposé par le CREAI : amour sexualité et handicap était très intéressant, émouvant et bouleversant, mais il y avait très peu de places pour y participer.

Le film présenté a été acheté et pourrait faire l'objet d'une soirée avec quelqu'un en mesure d'accompagner les jeunes et de répondre à leurs questions.

La *Compagnie des gens* qui vient de Chatillon sur Seine a réalisé des saynètes sur des situations particulières : l'intimité, le toucher ... qui permettent d'aborder plus facilement le sujet avec tous.

**JOYEUX ANNIVERSAIRE** à celles et ceux qui sont nés en :



**Janvier**

- le 1er : Pierre-Yves (28 ans),
- le 6 : Bertille (26 ans),
- Marjorie (20 ans),
- le 19 : Thibault (21 ans)
- le 21 : Lilou (7 ans)
- le 22 : Claire (25 ans),
- Germain (21 ans),
- le 23 : Thomas (32 ans),
- Laurent (41 ans)
- le 24 : Mickaël (23 ans),
- le 26 : Amélie (33 ans),
- Mathilde (19 ans),

**Février**

- le 3 : Balian (9 ans)
- le 7 : Frédérique (30 ans)
- le 11 : Julie (40 ans),
- le 12 : Baptiste (28 ans),
- Julie (25 ans)

**Mars**

- le 3 : Robin (27 ans),
- le 5 : Didier (44 ans),
- le 6 : Guillaume (31 ans)
- le 16 : Delphine (35 ans)

**Avril**

- le 2 : Elodie (26 ans),
- le 4 : Charles (20 ans),
- le 6 : Mathieu (7 ans)
- le 10 : Quentin (22 ans),
- le 11 : Théo (20 ans),
- le 13 : Alexandre (36 ans),
- le 16 : Pascaline (44 ans),
- le 17 : Damien (39 ans),
- le 21 : Clémence (18 ans),
- le 22 : Alexandre (27 ans)

**Mai**

- le 11 : Laure (23 ans),
- le 21 : Geneviève (47 ans),
- le 24 : Jean-Baptiste (40 ans),
- le 28 : Maël (10 ans)
- le 30 : Alyssia (24 ans).

**Juin**

- le 2 : Benoît (49 ans),
- le 9 : Elodie (39 ans),
- le 13 : Marie-Amandine (23 ans)
- le 15 : Ethann (11 ans)
- le 16 : Sarah (23 ans),
- le 22 : Sophie (24 ans),

Retrouvez les aussi sur le site internet chaque mois.





## Opération petits-déjeuners en Côte d'Or

**5791** petits-déjeuners (**4859** adultes et **932** enfants) ont été livrés à **2423** familles par plus de **100** équipes de livreurs (parmi lesquelles plus d'une **dizaine** de jeunes avec trisomie) dans **53** communes.

Le nombre de commandes a certes encore un peu diminué, mais avec tous les changements qui sont intervenus dans l'organisation cette année, et donc des périodes de doute, nous pouvons dire que l'opération 2016 est néanmoins une vraie réussite.

Le défi était de taille :

- L'équipe des petits-déjeuners s'est réorganisée à l'occasion du changement de responsable après 14 opérations rondement menées, Fred restant bien sûr dans l'équipe.
- Suite au départ de Dijon de Corentin qui maîtrisait le logiciel « maison », l'équipe a préféré s'investir dans le logiciel créé dans un autre département, car le « pool » des utilisateurs permet de se « dépanner » en cas de problème. Qui plus est, il présente l'avantage de proposer le paiement en ligne, ce qui signifie aussi moins de saisies et donc de risque d'erreur.
- Un lieu a dû être trouvé pour faire la saisie et traiter les commandes. Il est préférable que tous soient au même endroit pour rationaliser le travail et se familiariser avec le logiciel.
- Un nouveau gymnase a dû être recherché pour les trois derniers jours de l'opération, celui de Neuilly qui était mis à notre disposition depuis 2010 devant être refait suite aux importants dégâts résultant de la crue de l'ouche. C'est celui du CFA de la Noue à Longvic qui nous a été gracieusement prêté.
- Enfin, il fallait disposer d'un lieu de stockage des produits qui arrivent avant les trois derniers jours, celui-ci ne devant pas être trop éloigné du gymnase ...

La publicité autour de cette 15ème opération n'a sans doute pas été aussi importante que ce qu'elle aurait pu être, mais le principal cette année était de réussir le challenge : continuer l'opération et que tout se passe bien ! Lorsque tous les sacs de petits-déjeuners arrivent à destination dans les temps c'est la récompense pour les livreurs et par procuration pour tous les bénévoles. C'est peu dire que tous sont très heureux du cru 2016 !

Il apparaît toutefois que le nouveau moyen de paiement attire de nouvelles personnes, notamment des jeunes.

Conséquence de la crise ou pas, nous avons livré beaucoup plus de petit-déjeuner unique par foyer.



Voir l'opération 2016 en images et + sur le site [ACTIONS ET PROJETS Opération petits-déjeuners](#)






Pour l'affichage  
dans les bus Divia  
du 13 au 20 novembre  
2016

(semaine précédant  
la journée nationale  
de la Trisomie 21)

nous avons choisi

des petits  
avec trisomie

et ... des chapeaux!




## Que s'est-il passé en France à l'occasion de la Journée de la trisomie 21 ?

Une bourse aux jouets dans les Pyrénées orientales,  
une exposition photos ExtraOrdinaires à Toulouse,  
un défilé de mode « corps végétal » à Toulouse,  
une course de 12 kms dans les Deux-Sèvres,  
un semi-marathon à Boulogne Billancourt,  
un spectacle de danse contemporain dans les Vosges,  
un spectacle dans les Pyrénées atlantiques,  
un concert dans les Ardennes  
une invitation d'une société de protection animale à Belfort,  
et bien sûr des petits-déjeuners dans plusieurs départements (Ardennes, Côte d'Or, Gard, Haute-Loire, Marne, Meurthe et Moselle, Vaucluse ...)

**C'EST**

Beaucoup de messages sur Facebook avec des slogans complétés :  
"C'est ... de se rencontrer non ?"

*Trop cool, extraordinaire, réjouissant, sympa, tellement de bonheur, enrichissant, naturel, formidable ...*

**DE SE  
RENCONTRER !**

Et aussi :  
c'est la Zumba qui permet de se rencontrer,  
non ?



En voir plus sur : [https://twitter.com/T21\\_Fr](https://twitter.com/T21_Fr)

Carla, sportive de rang mondial en natation





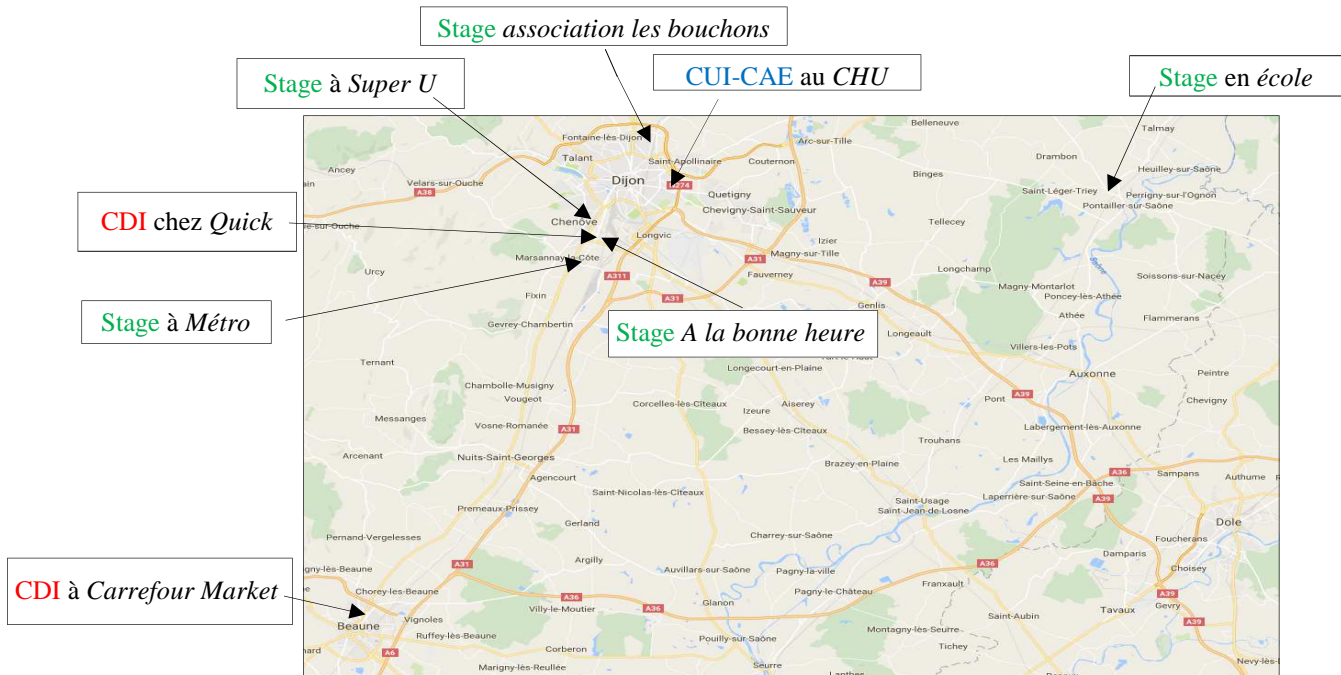
## Service intégration professionnelle et sociale

Pour la première fois depuis mars 2007, notre service a changé de chargée d'intégration : Anne-Laure CAMELOT partie vers de nouveaux horizons a laissé la place à Mélanie MILLERAND qui a commencé le 22 août dernier.

Le suivi est « à la carte » en fonction des envies et des besoins.

N'hésitez pas à la contacter ! (Tél : 09 79 02 83 75)

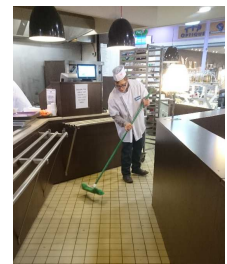
### Où sont insérés les jeunes suivis par le service intégration professionnelle ?



Une prospection (tâches administratives et accueil du public) est en cours pour un autre jeune.

Mention Très Bien pour le secteur Chenôve-Marsannay, particulièrement **handi-accueillant\*** puisque quatre jeunes y sont accompagnés (1 en emploi, 3 en stage) en ce moment (au 15 décembre).

Par exemple la responsable des ressources humaines à Super U, Anne Barrière, a accueilli Germain, pour qui c'était le premier stage en entreprise, suite à un « échange avec la chargée d'intégration qui a vraiment été persuasive », complété d'un « travail d'explication auprès de l'entreprise ». « Le choix s'est porté sur la cafétéria, dans laquelle l'équipe est ouverte d'esprit et accompagnante ». « Des progrès en terme d'autonomie ont été constatés au fil des sessions ». « La clientèle est plutôt positive et trouve cela bien de pouvoir faire travailler un jeune avec trisomie 21 », « un début de lien se crée entre Germain et les clients » ...



Plus d'infos sur le site : [INTEGRATION PROFESSIONNELLE Résultats du service](#)

### Accompagnement socio-professionnel pour des salariés en ESAT

Quatre jeunes salariés en ESAT bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel, voire social.

\* **handi-accueillant** « identifie les bonnes pratiques sur l'accessibilité et sur l'inclusion des personnes handicapées »



## Emploi et handicap ...

*Les choses avancent, mais bien sûr pas aussi vite qu'on pourrait l'espérer, et surtout les avancées ne concernent pas assez souvent le handicap mental ...*

### LA SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

C'est le vingtième anniversaire. La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, devenue l'année dernière Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), s'est tenue pour une nouvelle fois jusqu'au 20 novembre. Partenaires et participants, toujours plus nombreux, se sont mobilisés en faveur du handicap. Amorcé en 2013, le déploiement en Europe se poursuit, avec des actions menées en Belgique, Italie et Espagne. Intelligence collective, rencontres citoyennes, débats, actions emploi et de sensibilisation pour faire émerger une société inclusive. Marie-Anne Montchamp, marraine de cette édition et ex-secrétaire d'Etat, confie : « *En matière d'emploi des personnes en situation de handicap, les choses avancent et la société française ainsi que les entreprises ont compris le message du législateur de 2005. Certaines par conviction, car les entreprises ont vu comment, en intégrant, en proposant de l'emploi à des personnes en situation de handicap, on pouvait modifier le visage de l'entreprise. Mais il y a encore beaucoup à faire. Celles qui font le choix de ne pas employer de personnes handicapées, par choix, par conviction ou par bêtise, sont de moins en moins nombreuses. Je suis certaine qu'il faut aller vers une intelligence de droit commun.* »

Plusieurs temps forts se sont déroulés à Paris durant cette semaine. Pour ouvrir la SEEPH, un jobdating a eu lieu au CentQuatre-Paris, ainsi que la remise des Prix #FairEvoluer 2016 pour les trois concepts de Hackathons sélectionnés par le jury (cinq Hackathons étaient organisés en septembre). Le lendemain a eu lieu la 5e conférence Emploi et Handicap organisée par Rivington à la Maison de la Chimie. Le 16 novembre, le Forum emploi handicap Ile-de-France a été organisé à la Halle Georges-Carpentier (13e). Enfin, d'autres actions se sont déroulées partout en Europe, notamment en Belgique et en Espagne. [semaine-emploi-handicap.com](http://semaine-emploi-handicap.com) .

Direct matin 14 novembre 2016

## MODIS ACCOMPAGNE LES SALARIÉS GRÂCE À «HANDI BIRDS»

### LE HANDICAP ABORDÉ PAR LE JEU

**Sensibiliser ses salariés** à la thématique du handicap par le biais de l'humour. A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, qui a eu lieu mi-novembre, Modis, ESN spécialisée dans le numérique du groupe Adecco, a initié un serious game à partir du jeu *Angry Birds* pour ses salariés. Rebaptisé *Handi Birds*, le jeu a pour objectif de faire tomber les idées reçues sur le handicap et la diversité au travail pour les quelque 1 500 collaborateurs de l'entreprise. *Handi Birds* comprend cinq niveaux de quatre questions créées pour la société : les types de handicap, le cadre légal, la déclaration de son handicap, le recrutement sans discrimination et enfin le maintien dans l'emploi. Pour Gaëtan Marescaux, chargé de mission handicap Modis : « La plupart des gens ne se sentent pas concernés par le handicap. Le jeu en ligne nous permet de rendre ce sujet plus attractif et de former de manière ludique. » Accessible en ligne pendant un an, *Handi Birds* rem-

**Le serious game a pour objectif de mettre à mal les idées reçues.**

porte déjà un franc succès auprès des collaborateurs de Modis, puisque 60 % d'entre eux ont déjà participé au jeu. Des salariés se sont aussi rapprochés de la mission handicap pour exposer leur situation et se renseigner sur le dispositif d'accompagnement des personnes handicapées. « On pense souvent à tout ce qui se voit mais, en fin de compte, il existe beaucoup de pathologies qui peuvent nous handicaper. Et ça peut arriver à n'importe quel moment dans notre vie », précise Céline, business manager. Le développement du jeu *Handi Birds* s'intègre dans le plan d'action d'HAND'IT, la mission ergonomie & handicap de Modis. Elle a pour objectif d'accompagner ses collaborateurs en situation de handicap, augmenter les déclarations volontaires par des campagnes de sensibilisation, permettre aux candidats en situation de handicap d'avoir une chance équivalente d'accéder à l'emploi et enfin de sensibiliser les recruteurs et les commerciaux tout en les accompagnant. \*



Les thèmes abordés concernent notamment le cadre légal ou le maintien dans l'emploi.

Direct matin 28 novembre 2016





## Formation aux premiers secours adaptée



Trisomie 21 Côte d'Or a sollicité l'UNASS Côte d'Or – Nièvre, association agréée pour la formation au secourisme et aux missions de sécurité civile, pour proposer aux adultes de 18 ans au moins, une formation aux premiers secours adaptée les 17 et 18 septembre.

Concrètement, l'encadrement a été renforcé, les formateurs (le président, la secrétaire et une autre personne) étant assistés de trois adhérents (et même d'une quatrième une partie du temps) de l'association : des parents, un frère d'une participante, déjà titulaires d'un diplôme de secouriste.

Ils ont en particulier appris à :

- assurer une protection
- alerter les services de secours appropriés
- mettre une victime inconsciente en position latérale de sécurité

Les jeunes ont été très attentifs à ce qui leur était expliqué et ont posé des questions. Ils se sont montrés très intéressés et d'ailleurs ils ont trouvé les pauses trop longues à leur goût, aussi s'entraînaient-ils entre eux en attendant la reprise ...

Cette formation s'est déroulée de façon très conviviale. L'aspect humain y a été particulièrement fort.

La remise officielle des diplômes a eu lieu au siège de l'UNASS 21 le jeudi 8 décembre en présence du président de l'UNASS, des formateurs et des parents.



**5 des jeunes  
nouveaux  
et fiers  
secouristes**

+ de photos sur le site :  
[ACTIVITÉS](#)  
Pour les personnes avec  
trisomie  
Ponctuelles





## Sorties depuis la rentrée

### 4 novembre : Resto-bowling



Comme d'habitude, plus d'une vingtaine de jeunes a répondu présent à la sortie resto-bowling.

C'est à présent au bowling de Marsannay qu'ils exercent leurs lancers. Les plus assidus de ces sorties bowling ne se débrouillent d'ailleurs pas mal du tout en étant notamment beaucoup plus réguliers. Pour d'autres, les rails latéraux ne sont pas inutiles ...!

Pendant le repas (pizza ou pâtes, dessert) ils ont commenté leurs résultats et surtout bien plaisanté.

Plus de photos sur le site : [ACTIVITÉS Pour les personnes avec trisomie Ponctuelles](#)

~~~~~

Sira, étudiante espagnole, est bénévole depuis 2 ans à l'association. Elle a proposé de faire un groupe de parole pour les jeunes. Celui-ci s'est réuni plusieurs fois sur des thèmes définis par eux en arrivant.

A présent à la fin de son cursus et juste avant son retour définitif en Espagne, elle a voulu revoir encore les jeunes, d'où ces deux sorties très rapprochées :

### 2 décembre : Soirée rencontre avec des étudiants internationaux « Autour de Noël »

Chacun devait apporter une spécialité locale à déguster. Ce fut donc l'occasion de partager des spécialités culinaires de Noël de chaque pays (qui devaient être bien bonnes car il ne restait plus rien à la fin de la soirée !!!), et pour les cinq jeunes avec trisomie d'échanger avec des étudiants de plusieurs nationalités et partager un moment de convivialité.

La soirée s'est terminée avec le verre de l'amitié.



Plus de photos sur le site : [ACTIVITÉS Pour les personnes avec trisomie Ponctuelles](#)

### 3 décembre : Sortie ciné-resto

Sira a choisi d'accompagner les jeunes pour une dernière sortie ensemble.

Certains jeunes sont allés voir : « Ma famille t'adore déjà » cette comédie était un peu émouvante mais leur a bien plu ; les autres ont suivi "La Folle histoire de Max et Léon" Ensuite, ils sont allés manger au Marco Polo.

## INFOS

### Une recherche prometteuse en cours ... ?

Le site Futura-sciences.com rapporte que les scientifiques jugent la protéine SNX27 responsable de la trisomie 21. Pendant plusieurs mois, ils ont étudié des souris atteintes de troubles de la mémoire et de défauts d'apprentissage, symptômes constatés chez les personnes avec trisomie 21. Chez les souris malades, **un gène empêchait la protéine de se diffuser dans le flux nerveux, ce qui causait au moins le retard mental**. Chez les personnes avec trisomie 21, un gène présent sur le chromosome 21 conduit à une diminution de la production de la protéine SNX27. Le Dr Xu, chef du département des neurosciences du Sanford-Bunham Medical Research Institute, explique : « *le manque de SNX27 chez les personnes avec trisomie 21 est, au moins en partie, la cause de leur retard mental* ». Si les scientifiques arrivent à mettre au point une technique de manipulation de cette protéine dans le cerveau et stabiliser le taux de protéine à la norme, un rééquilibrage serait envisageable.

Le Conseil d'État rejette des recours dirigés contre des mesures du CSA relatives à la diffusion du film de sensibilisation à la trisomie 21 « Chère future maman »

Un message de sensibilisation à la trisomie 21 intitulé « Chère future maman » a été diffusé sur M6, D8 et Canal+ dans le cadre d'écrans publicitaires. Ce court film se présente comme un message adressé à une femme enceinte qui vient d'apprendre que le fœtus qu'elle porte est atteint de trisomie 21 et met en scène des enfants et adolescents qui en sont atteints et qui déclarent être heureux et pouvoir exercer de nombreuses activités.

A la suite de cette diffusion, le CSA a estimé, dans une délibération, que ce film ne pouvait pas être inséré au sein d'écrans publicitaires. Il a ensuite précisé la portée de sa démarche par un communiqué : son **intention n'était pas de gêner la diffusion de ce film, dont il a relevé la contribution positive à la lutte contre la stigmatisation des personnes handicapées**, mais seulement de signaler que son insertion au sein d'écrans publicitaires était « inappropriée ».

Le décret du 27 mars 1992 définit la publicité télévisée et pose en principe que les séquences publicitaires doivent, à la télévision, être clairement séparées du reste du programme. Il en résulte qu'il n'est normalement possible de diffuser que des messages publicitaires pendant ces séquences publicitaires. Une dérogation est toutefois prévue pour les « messages d'intérêt général » : ceux-ci peuvent être diffusés pendant une séquence publicitaire alors même qu'ils n'ont aucun caractère publicitaire.

Le Conseil d'État souligne que le CSA a relevé que le film en cause présente un **point de vue positif sur la vie des jeunes atteints de trisomie et encourage la société à œuvrer à leur insertion et à leur épanouissement, mais qu'il a aussi une « finalité qui peut paraître ambiguë », dès lors qu'il se présente comme adressé à une femme enceinte, confrontée au « choix de vie personnelle » de recourir ou non à une interruption médicale de grossesse.**

Le Conseil d'État relève ensuite que la **présentation d'un point de vue positif sur la vie personnelle et sociale des jeunes atteints de trisomie répond à un objectif d'intérêt général.**

Le Conseil d'État observe toutefois que le CSA a estimé que le film, bien qu'il réponde à un tel objectif d'intérêt général, est, en raison de l'« ambiguïté » relevée, « **susceptible de troubler en conscience des femmes qui, dans le respect de la loi, avaient fait des choix de vie personnelle différents** ». Le CSA en a conclu que ce film ne constitue pas un « message d'intérêt général » au sens que la réglementation donne à ce terme : il est tout à fait possible de le diffuser à la télévision, et le CSA n'entend pas gêner cette diffusion, mais il est inapproprié de le diffuser au sein de séquences publicitaires. Le Conseil d'État estime qu'en agissant ainsi, et compte tenu de son pouvoir de régulation, **le CSA n'a pas commis d'erreur** dans l'application de la réglementation. Par ailleurs, **puisque'il s'est borné à indiquer que la diffusion du film dans des séquences publicitaires est inappropriée, le CSA n'a pas porté une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression.**

### Veiller sur son enfant en situation de handicap.

L'Ajpp (Allocation Journalière de Présence Parentale) est une prestation qui peut être versée pour s'occuper de son enfant en situation de handicap.

<http://www.caf.fr/aides-et-services/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/l-allocation-journaliere-de-presence-parentale-ajpp-12?active=tab1>





**Consultation de dépistage  
et de prévention bucco-dentaire  
pour enfants, adolescents  
et adultes handicapés.**

Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

**Service d'odontologie**  
Bocage central  
2 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny  
21000 DIJON  
Tél : 03 80 29 56 06



**Prochain  
Conseil  
d'Administration**

Sachez que même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour émettre des propositions, exposer un problème...

La prochaine séance se tiendra à la maison des associations le **vendredi 3 mars 2017 à 20h00.**



Sur le site, widget **AGENDA** de l'association vous trouverez en principe :) toutes les dates !

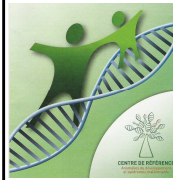
Les **ENVOLS** de l'année en cours et de plusieurs années précédentes (en couleur) sont consultables et/ou téléchargeables sur le site :

Onglet : **Communication, Journal l'ENVOL**

**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**

**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Dr Audrey COTINAUD RICOU** pour les enfants  
**Dr Vanessa LEGUY** pour les adultes



Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants

RV au **03 80 29 53 13**

**Assemblée  
Ordinaire**  
samedi  
**11 février 2017**  
à **14h00**  
Salles du Petit Citeaux  
(garderie prévue)  
Conférence sur :  
Patrimoine  
et handicap.  
**Venez nombreux !**

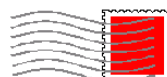


**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...

postale

ou

mail

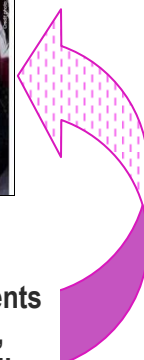


**machin@bleu.fr**





« Les clichés que l'on entend à propos de la trisomie sont infondés »



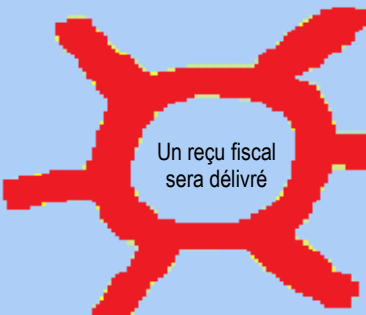
Pour les parents de Louise, Rémy et Caroline, le plus gros handicap de leur petite fille avec trisomie 21 est le regard des autres.



Pour y remédier, ils ont réalisé une campagne pour casser les clichés.

Pour en lire plus :

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/les-cliches-que-l-on-entend-a-propos-de-la-trisomie-sont-infondes\\_1835710.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/les-cliches-que-l-on-entend-a-propos-de-la-trisomie-sont-infondes_1835710.html)



Un reçu fiscal sera délivré

**Il n'est jamais trop tard pour cotiser...**  
... plus nous serons nombreux et plus nous pourrions être efficaces !

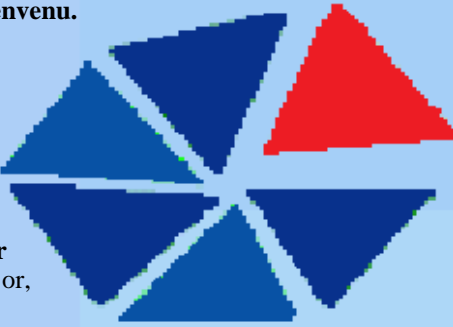
**Si vous souhaitez rejoindre notre association**

- en tant qu'adhérent, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant que **second adhérent dans une famille** : conjoint, personne avec trisomie 21 et/ou enfant d'adhérent : 25 Euros

**Tout don est le bienvenu.**

TRISOMIE 21 Côte d'Or est éligible au bénéfice des réductions d'impôt : 66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de TRISOMIE 21 Côte d'Or et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'or, Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON



L'ENVOL : Danièle BEAUJARD (daniele.beaujard@orange.fr) et Dominique MISSEREY (presidentctrisomie21co@gmail.com).  
Impression : AMG  
Parution : 2 fois par an.